

Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification n°4341 (Créée)

Intitulé

Ingénieur diplômé du Centre Universitaire des Sciences et Techniques de l'Université Clermont-Ferrand II (Polytech' Clermont-Ferrand), spécialité Génie Electrique

Autorité responsable de la certification	Qualité du(es) signataire(s) de la certification
Centre Universitaire des Sciences et Techniques de l'Université Clermont II (Polytech'Clermont-Ferrand) <u>Modalités d'élaboration des références :</u> CTI	- Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand - Président de l'Université Blaise Pascal - Directeur de Polytech'Clermont-Ferrand

Niveau et/ou domaine d'activité

(Nomenclature de 1967)

Code NSF:

25 Mécanique, électricité, électronique

255 Electricité, électronique

Cadre 5 : Résumé du référentiel d'emploi, de métiers ou de fonctions visées

5.1 Description des emplois et des activités visées

Le Département Génie Electrique de Polytech'Clermont-Ferrand a pour mission de former des ingénieurs qui interviennent en professionnels capables de spécifier, de concevoir et de mettre en œuvre des systèmes électroniques et électriques complexes, impliquant du matériel et du logiciel assurant des fonctions de contrôle, de commande, de transmission d'information ou d'interface.

L'ingénieur en Génie Electrique mène à bien des missions pluridisciplinaires techniques et scientifiques dans tous les domaines liés *(i)* à la maîtrise de l'énergie électrique, *(ii)* au contrôle et à la commande de processus, *(iii)* à la gestion et à l'exploitation d'unités de fabrication. Il intervient aussi bien en Recherche & Développement, qu'en production et exploitation, essais, mesures et maintenance de processus industriels. Il exerce ses missions autant dans les grands groupes industriels qu'en PME – PMI ou en laboratoire de recherche.

L'ingénieur en Génie Electrique de Polytech'Clermont-Ferrand, généralement en équipe et avec le concours de personnels qualifiés, assure la responsabilité d'activités telles que :

- Exercer une activité d'encadrement dans un atelier de production d'une entreprise manufacturière, qu'il s'agisse d'une grande entreprise ou d'une PME – PMI ;
- Exercer une activité de recherche dans un laboratoire (public ou privé), dans le domaine de l'automatique, de la vision artificielle, de la robotique, de l'électronique, de l'électrotechnique ;
- Définir, organiser et encadrer une activité de R&D ou d'étude et développement en appui d'une unité de production ;
- Assurer la gestion d'une unité de fabrication (approvisionnements, organisation des postes de travail, gestion des stocks...etc.) ;
- Gérer un projet industriel, animer et diriger une ou plusieurs équipes, dans un contexte local, national et international, dans le respect du droit, de la sécurité et du développement durable.

L'ingénieur en Génie Electrique est capable :

- d'intervenir dans les domaines d'activité aussi divers que : le contrôle de processus, les systèmes embarqués, la microélectronique, la conversion d'énergie électrique, la compatibilité électromagnétique, l'électronique de puissance, l'informatique industrielle ;
- d'intervenir en robotique, qu'il s'agisse de la conception, de la réalisation et de la programmation des robots ;

- programmation des robots ;
- d'intervenir sur des problématiques liées à la chaîne de mesure, en particulier sur des aspects de traitement du signal et de vision artificielle ;
- de concevoir une chaîne de mesure ;
- de prendre en compte la maîtrise et la gestion de qualité, les problèmes de sécurité liés à la production industrielle et les normes environnementales dans le respect des engagements réglementaires ;
- d'assurer un conseil scientifique de haut niveau pour définir les besoins en matériels, produits et procédures pour les entreprises et les laboratoires de recherche ;
- de garantir un suivi de l'utilisation de ces fournitures ;
- de conduire une veille scientifique et documentaire.

5.2 Description des compétences évaluées et attestées

5.2.1 Dimension générique propre à l'ensemble des titres d'ingénieur.

La certification implique la vérification des qualités suivantes

1. Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences fondamentales.
2. Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité.
3. Maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis, collecte et interprétation de données, utilisation des outils informatiques, analyse et conception de systèmes complexes, expérimentation.
4. Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes.
5. Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité, innovation, propriété intellectuelle et industrielle, respect des procédures qualité, sécurité.
6. Aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, sûreté, intelligence économique, ouverture culturelle, expérience internationale.
7. Respect des valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, environnement et développement durable, éthique.

5.2.2.1 Dimension spécifique au Réseau Polytech

Les Ecoles d'ingénieurs du Réseau Polytech ont vocation à former et certifier des ingénieurs :

- ayant des compétences « métier » largement reconnues dans leur champ technologique spécifique ;
- dotés d'une grande ouverture d'esprit, une adaptabilité et d'une réactivité très importante du fait d'un fort brassage des cultures (largeur du champ de recrutement tant au niveau du profil qu'au niveau social) ;
- aptes à diffuser dans le tissu industriel une « culture recherche » acquise par la proximité de laboratoires aux activités de recherche technologique et scientifique reconnues par les instances nationales ;
- ayant de bonnes connaissances en sciences humaines, économiques et sociales, fruit d'un partenariat privilégié avec les Instituts d'Administration des Entreprises (IAE), composantes des universités.

5.2.2.2 Dimension spécifique à Polytech'Clermont-Ferrand

L'ingénieur en Génie Electrique de Polytech'Clermont-Ferrand a une solide culture dans les disciplines fondamentales telles que l'automatique, l'électronique, la conversion d'énergie, le traitement du signal et

En sciences de l'ingénieur, l'ingénieur en Génie Electrique s'appuie sur un large spectre de disciplines fondamentales et technologiques : électronique, électronique de puissance, traitement du signal, logique, électrotechnique, informatique, systèmes et composants numériques, microprocesseurs, automatique, systèmes temps réel, composants à semi-conducteurs...etc. Il reçoit aussi des enseignements plus spécialisés comme la compatibilité électromagnétique, la robotique ou la vision artificielle.

- Il connaît les bases scientifiques de la modélisation et les outils modernes du langage scientifique : mathématiques, statistiques, méthodes numériques.
- Il connaît les approches fondamentales de l'automatique, du traitement du signal numérique et analogique et de l'information.
- Il est à même de spécifier, concevoir et de réaliser les solutions électroniques qu'implique le contrôle de systèmes physiques.
- Il est à même d'élaborer des modèles de systèmes physiques.
- Il maîtrise le comportement de machines de puissance, qu'il s'agisse de leur mise en œuvre, de leur conception, de leur réalisation et de leur contrôle.
- Il maîtrise les méthodes modernes de dimensionnement des cartes électroniques et des systèmes électroniques, en s'appuyant sur les modèles de simulation modernes.
- Il possède une solide culture technique en informatique industrielle.
- Il connaît les contraintes liées à la conception de systèmes complexes.

En sciences humaines, économiques et sociales :

- Il maîtrise les outils de la communication : anglais, expression - communication, négociation, conduite de réunion.
- Il maîtrise les outils de la gestion des hommes : psychologie, gestion des ressources humaines.
- Il possède les bases de l'économie et de la gestion : économie générale et d'entreprise, gestion de projet et gestion d'entreprise.
- Il connaît les bases du droit : droit du travail, droit des marchés.

Capacités spécifiques

Grâce à une pédagogie par projets, développée tout au long du cursus de la formation, à des mises en situation professionnelles (stages, visites techniques...etc.) et à l'acquisition d'un socle de connaissances scientifiques complet dans le domaine de l'automatique, de la microélectronique, de l'électronique de puissance, du génie électrique et de l'informatique industrielle, il est capable de s'adapter à des environnements d'entreprise très variés. Il peut traiter des problèmes divers, qu'il s'agisse de gestion de production, de conception de chaînes de mesure, de contrôle et de commande, d'automatique, de robotique, de vision artificielle, de conversion d'énergie, de compatibilité électromagnétique et de conception de circuits.

D'une façon générale, l'ingénieur de Génie Electrique de Polytech'Clermont-Ferrand est en mesure de :

- Répondre à des projets qui nécessitent des connaissances et des compétences larges dans le domaine de l'automatique, du génie électrique et de l'informatique industrielle ;
- Dresser un état de l'art des connaissances et des technologies disponibles dans le domaine du contrôle et de la commande de processus ;
- De choisir et d'appliquer des solutions réalistes et compatibles avec les moyens financiers de l'entreprise ou de l'organisme qui l'emploie.

Cadre 6 : Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité des jeunes diplômés :

Les ingénieurs diplômés en Génie Electrique de Polytech'Clermont-Ferrand exercent leur activité dans le cadre d'entreprises issues des secteurs tels que : construction automobile, aéronautique, matériel de transport, installations électriques, matériels informatiques et électroniques (électronique grand public, semi-conducteurs, électronique de pointe), télécommunications, équipements industriels (automatisation des chaînes de production et de fabrication, péri-informatique industrielle, robotique). Ils exercent ces activités dans des services « ingénierie et études techniques » ou dans la fonction publique et territoriale.

Grandes fonctions de l'ingénieur diplômé :

Les activités des ingénieurs en Génie Electrique ont trait principalement à la production, à l'exploitation, la maintenance, aux essais, à la qualité et à la sécurité des produits. Ces ingénieurs interviennent également dans la recherche et le développement et dans la conduite de projets, comme dans l'ingénierie et les études techniques liées à leur domaine de compétences. Ils peuvent en outre être amenés à administrer ou diriger des services dans chacun de ces pôles d'activités; voire dans le domaine du développement commercial, où ils prennent en charge les relations clients et/ou le service marketing.

Les débouchés principaux pour ces ingénieurs restent l'environnement de l'outil de production et le développement industriel.

Les diplômés exercent leur activité dans le cadre d'entreprises issues des secteurs tels que :

• Administration, gestion, direction,	4 %
• Recherche & développement,	22 %
• Ingénierie, études et conseils techniques	15 %
• Management de projet ou de programme,	10 %
• Production, exploitation, maintenance, essais, qualité, sécurité	41 %
• Relations clients (marketing, commercial),	5 %
• Enseignement et recherche publique	3 %

Le professionnel exerce son activité dans les services liés à deux domaines techniques :

- Automatique, électronique
- Mécanique, énergie

Il intervient dans la conduite de projets, la recherche et le développement, et peut être amené à diriger des services de relations clientèle.

Principaux secteurs d'emploi des jeunes diplômés

• Energie	13 %
• Construction automobile, aéronautique, systèmes de transport	8 %
• Télécommunications	7 %
• Matériels informatiques et électroniques	40 %
• Services ingénierie et études techniques	25 %
• Fonction publique et territoriale	7 %

Codes des fiches ROME les plus proches : 53 122 – 53 212 – 53 312 – 53 321
(en cours de validation par l'ANPE)

Cadre 7 : Modalités d'accès à cette certification

7.1 Organisation des enseignements et leur évaluation

Dans toutes les écoles du Réseau Polytech, le cursus conduisant au diplôme d'ingénieur est organisé en 10 semestres après le baccalauréat selon le schéma 4 + 6 ; les six derniers semestres correspondent au cycle ingénieur proprement dit.

Semestres 1 à 4 : cycle préparatoire de 2 années

Plusieurs types de cursus ou parcours post-bac ouvrent l'accès aux cycles ingénieurs des Polytech après 4 semestres :

- Des cursus externalisés (classes préparatoires des lycées, parcours licence L2, DUT, BTS) à l'issue desquels les élèves sont recrutés sur concours ;
- Un parcours spécifique offert aux bacheliers scientifiques par les écoles du Réseau Polytech : Parcours des Ecoles d'Ingénieurs Polytech (PEIP) (<http://www.admission-postbac.org>, rubrique écoles en 5 ans).

Le parcours PEIP comporte un enseignement dans un parcours de licence (L1 et L2) associant sciences fondamentales, technologies, formation générale, des enseignements spécifiques et un accompagnement individuel (tutorat) des élèves - ingénieurs. A l'issue des 2 années, les étudiants ayant validé leur PEIP ont un accès direct, et de droit, à une école du Réseau Polytech.

Semestres 5 à 10 : cycle ingénieur de 3 années

Le recrutement en semestre 5 est ouvert aux étudiants ayant validé les années de PEIP et, par concours, aux élèves de CPGE, aux élèves ayant validé deux années de licence et aux titulaires d'un DUT.

La scolarité à Polytech'Clermont-Ferrand débute par un tronc commun aux cinq spécialités de l'école de 450 heures qui regroupe les enseignements obligatoires de mathématiques (générales, statistiques, analyse numérique), d'informatique, de sciences sociales et communication (langues, expression, économie, droit) et des enseignements modulaires aux choix de l'élève dans différents champs disciplinaires. Ce tronc commun est étalé sur les deux semestres de la première année ce qui permet de l'articuler avec les enseignements de spécialité.

La mise en situation sur sites industriels est proposée lors de stages : découverte de l'entreprise en 1^{ère} année, au moins deux mois en deuxième année et au moins cinq mois en troisième année.

Le diplôme « Génie Electrique » s'articule autour de trois pôles : deux options spécifiques au Département Génie Electrique développées en troisième année et/ou une option commune à toutes les spécialités :

- l'option : Systèmes complexes de commande, contrôle et régulation de processus industriels ;
- l'option : Architecture de systèmes et de composants de microélectronique numérique ;
- l'option transversale Ingénierie et Projets Logistiques est accessible à tous les étudiants de troisième année de l'école.

7.2 Les voies d'accès au diplôme

Unités d'enseignement et évaluation :

Le contenu des enseignements par spécialité présente un équilibre (1-1-1) entre les formations scientifique (M1), technique (M2) et générale (M3) qui sont ainsi découpées en trois composantes. Les modalités d'évaluation sont adaptées à cette contrainte : les composantes (M1,M2,M3) sont validées avec une note supérieure ou égale à 10 sur 20. L'obtention d'une note inférieure à 10 sur 20 dans l'une des composantes conduit à repasser les évaluations de cette composante en deuxième session sauf avis contraire du jury de fin d'année. A l'intérieur de chacune des composantes, les modes d'évaluation sont des épreuves écrites et/ou des épreuves orales. Des modes particuliers sont mis en place pour les travaux pratiques (contrôle continu), pour les projets (rapport et soutenance orale, individuelle ou en groupe).

Modalités d'obtention du diplôme :

Le diplôme est attribué si les trois années de scolarité sont validées. La validation de la troisième année est conditionnée pour moitié par la note du stage de fin d'étude qui doit être supérieure à 12 sur 20. Cette note est attribuée par un jury composé d'enseignants et de professionnels ayant encadré l'élève dans son environnement de stage.

Pour l'obtention du diplôme il est exigé, en langue anglaise, un niveau B2 supérieur défini dans le cadre CEL (B1 en formation continue).

Validité des composantes acquises : Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé 2 ans mais dans le seul cas d'insuffisance de niveau en langue anglaise.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Directeur de l'école, Directeur des études, Responsables des spécialités, enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels
En contrat d'apprentissage	X		
Après un parcours de formation continue	X		Directeur de l'école, Directeur des études, enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience : Dispositif VAE prévu à partir de 2007	X		Directeur de l'école et correspondant VAE de l'école, enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels

Cadre 8 : Liens avec d'autres certifications**Cadre 9 : Accords européens ou internationaux**Certifications reconnues en équivalence :

L'obtention du diplôme d'ingénieur confère le grade de Master

Possibilité de préparer un double diplôme (notamment avec les pays suivants : Grande-Bretagne, USA...). Pour plus d'information, consulter le site web de Polytech'Clermont-Ferrand

Cadre 10 : Base légaleRéférence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement)

Code de l'éducation Art L. 642-1 deuxième alinéa

Décret 99-747 du 30 Août 1999 modifié

Décret 2001-242 du 22 Mars 2001

Arrêté du 23/07/1974 fixant la liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé jusqu'à la session 2003.

Depuis 2004, Arrêté du 29 mars 2005 (MEN0502923A) fixant la liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé. Publié au JO n°123 du 28 mai 2005 pages 9303-9351.

Référence du décret et/ou arrêté VAE

Habilitation de la procédure VAE pour le Réseau Polytech par la CTI

Cadre 11 : Pour plus d'informations

Statistiques :

Nombre de diplômés jusqu'à 2006 de Polytech'Clermont-Ferrand : 4400
Nombre de diplômés en Génie Electrique délivrés depuis la création : 1000
Nombre de diplômés en Génie Electrique en 2005 : 48
Nombre d'élèves dans l'école (y compris PEIP) : 750
Association des anciens élèves : oui

Profil de recrutement en Génie Electrique:

- Prépas toutes séries sauf BCPST : 38 % (concours Archimède)
- Licence L2 : 10% (concours Polytech')
- DUT : 45 % (concours Polytech')
- Autres : 7% (BTS)
- Master : 2 élèves par an (entrées en 2ème année Prépas séries PC, BCPST : 30 % (concours Archimède)

% de boursiers tous départements confondus: 40%
% de filles tous départements confondus: 33%

Autres sources d'information :

- Site Web du Réseau Polytech : <http://www.polytech-reseau.org>
- <http://www.polytech-admission.org/>
- <http://www.polytech-clermont.fr/>

Lieu de certification :

Polytech'Clermont-Ferrand
Université Blaise Pascal
Campus des Cézeaux – BP 206
63174 Aubière cedex

Historique de la certification

Création du Centre Universitaire des sciences et Techniques (CUST) en 1972
Première habilitation à délivrer le diplôme d'ingénieur en 1976 : Ingénieur du Centre Universitaire des Sciences et Techniques (CUST)
Nom d'usage jusqu'à 2005 : CUST
Nom d'usage depuis 2006 : Polytech'Clermont-Ferrand